

## LE BAROMETRE DES PRIX DE L'ENERGIE EN FRANCE

### Qu'est-ce que le BPE ?

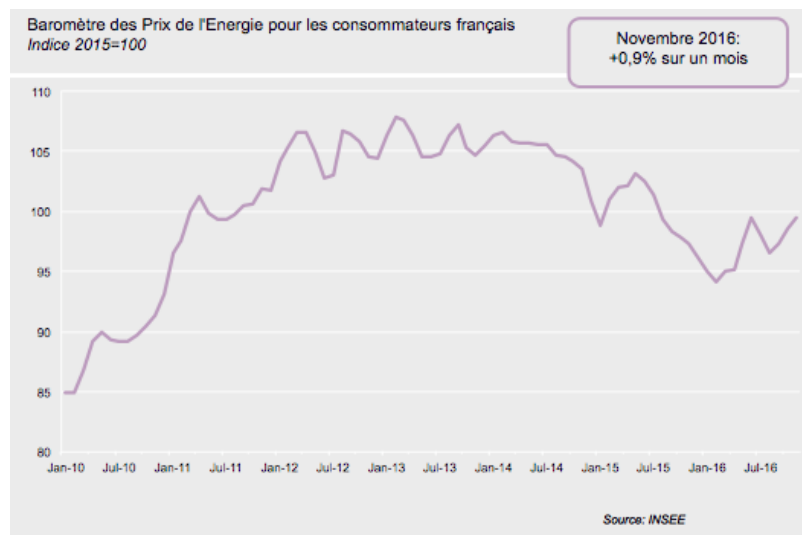
Le Baromètre des prix de l'énergie (BPE) est construit à partir des données publiées chaque mois par Eurostat et l'INSEE. Ces instituts publient régulièrement des informations sur les prix de l'énergie pour les consommateurs, mais ces données doivent être retravaillées pour les rendre plus lisibles. Les données publiées en France ne sont pas faciles à lire et à comprendre pour les non-experts. Le Baromètre des prix de l'énergie permet de visualiser simplement, mois après mois, les tendances des prix de l'énergie, et offre deux grilles de lectures intéressantes :

- La première permet de comparer l'évolution immédiate des prix de l'énergie. Ceux-ci sont-ils plus ou moins élevés que le mois précédent ?
- La seconde donne une perspective plus longue, permettant d'appréhender l'évolution des prix de l'énergie sur le long terme et ainsi d'identifier les tendances sur plusieurs années. Le Baromètre des prix de l'énergie permet en effet de visualiser d'un coup d'œil l'évolution des prix de l'énergie depuis 2010.

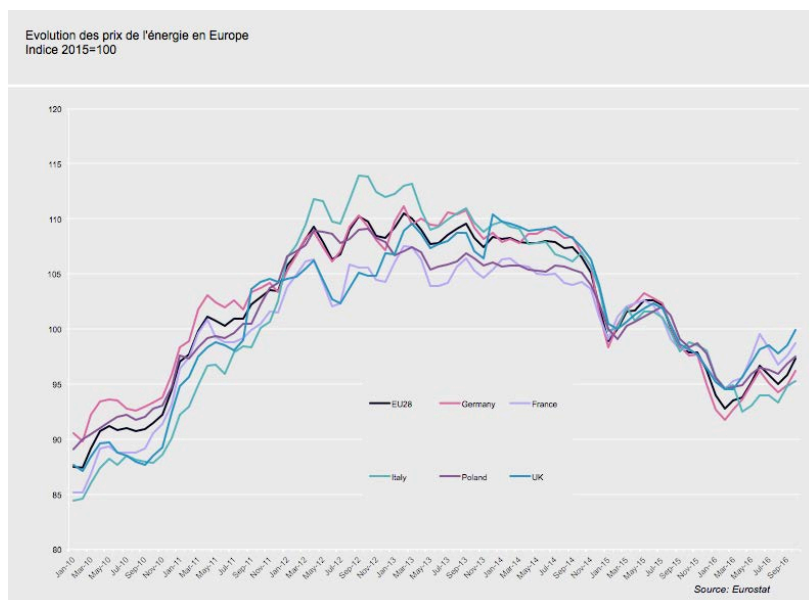
Chaque mois, le baromètre des prix de l'énergie est accompagné d'un texte explicatif permettant d'expliquer les tendances observées au regard des facteurs qui influencent les prix de l'énergie pour les consommateurs : tarifs réglementés, fiscalité, prix du pétrole sur les marchés internationaux, impact des nouveaux investissements, etc.

Le Baromètre se présente sous deux formes :

- Pour un aperçu rapide, un indice de prix composite regroupant tous les types d'énergie :



- Pour une lecture en détail : l'évolution des prix pour chaque type d'énergie :



### Pourquoi un baromètre des prix de l'énergie ?

L'énergie est un paramètre important de l'économie et de la consommation des ménages dans tous les pays européens. C'est aussi une source importante d'émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique. Aujourd'hui, la plupart des pays européens sont engagés dans une transition énergétique, visant à réduire leur consommation d'énergies fossiles et à privilégier l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Comprendre les évolutions des prix de l'énergie est essentiel pour piloter la transition énergétique. Cela permet de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le secteur de l'énergie, et de mesurer l'impact des différentes politiques publiques. Lutte contre la précarité énergétique, développement et financement des énergies renouvelables, fiscalité écologiques, tous ces éléments affectent d'une manière ou d'une autre les prix de l'énergie. Expliciter l'influence des différents facteurs sur l'évolution des prix permet de couper court aux idées reçues, et offre des perspectives objectives sur ce grand défi du 21<sup>ème</sup> siècle qu'est la transition énergétique.

Le Baromètre des prix de l'énergie est désormais publié dans 3 pays européens, et a vocation à s'étendre rapidement à d'autres pays européens. Aujourd'hui, ECF et ses partenaires publient chaque mois un baromètre des prix de l'énergie (Energy price monitor - EPM) en Allemagne (depuis octobre 2014) et en Pologne (depuis octobre 2015).

Le Baromètre des prix de l'énergie concerne pour l'instant uniquement les prix de l'énergie pour les ménages. ECF travaille aussi sur les prix et coûts de l'énergie pour l'industrie et les entreprises, dont la fixation obéit à des logiques différentes. Pour l'Allemagne, un baromètre correspondant a été lancé au printemps 2016. ECF et l'OFCE travaillent actuellement sur une adaptation de ce modèle pour la France.

## Comment est calculé le Baromètre des prix de l'énergie ?

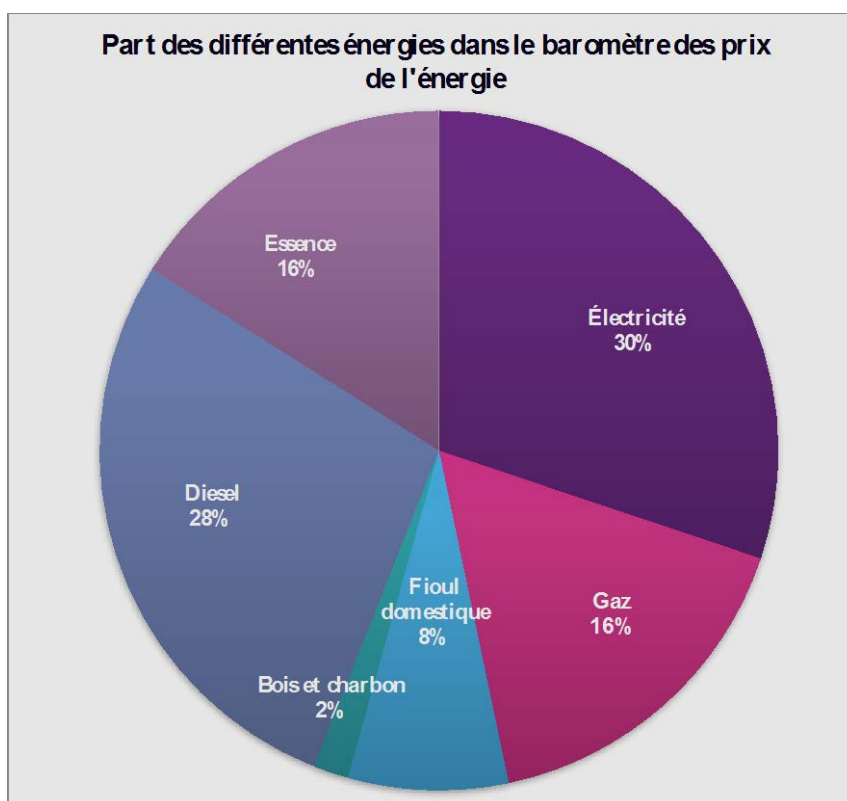
Le Baromètre des prix de l'énergie est basé principalement sur l'indice global des prix de l'énergie, en base 100= 2015. Les données correspondantes sont produites par l'INSEE et EUROSTAT, pour chaque type d'énergie.

Les énergies prises en compte dans le Baromètre des prix de l'énergie sont :

- L'électricité
- Le gaz
- Le fioul domestique
- Les combustibles solides, comme le bois et ses produits dérivés ou le charbon
- L'essence
- Le diesel

Ces 6 énergies représentent plus de 95% de l'énergie consommée par les ménages en France<sup>1</sup>. La chaleur utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude, qui représente environ 2% des consommations d'énergie des ménages n'est pas prise en compte pour simplifier la lecture du baromètre des prix de l'énergie.

Dans l'indice regroupant l'ensemble des énergies chaque énergie est pondérée en fonction de sa part dans la dépense annuelle des ménages. Ainsi, le gaz représente environ 15% de la facture énergétique des ménages, tandis que l'électricité représente quelque 30%. Ces données de pondération sont mises à jour chaque année.



Source : INSEE, enquête budget des ménages

Le Baromètre des prix de l'énergie présente aussi l'évolution des prix de chacune des énergies entrant dans la composition de l'indice. Ainsi, chaque mois, il est possible de mesurer la contribution du prix des carburants, du gaz, de l'électricité, pour avoir une vision précise des tendances à l'œuvre.

---

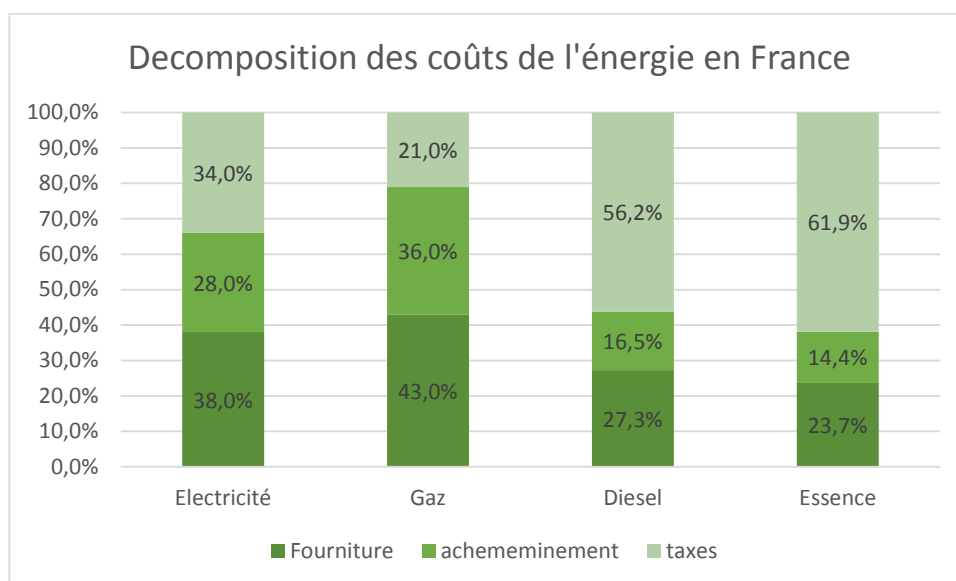
<sup>1</sup> En termes de dépenses des ménages.

## Quels sont les facteurs d'évolution des prix de l'énergie ?

### La composition des prix de l'énergie en France

Plusieurs paramètres interviennent dans la fixation des prix de l'énergie :

- Le coût des matières premières : c'est particulièrement vrai pour les énergies fossiles comme le gaz, le pétrole ou le charbon, dont les cours varient régulièrement au niveau international. Ces évolutions se reflètent dans les prix des énergies que nous consommons.
- Les coûts d'investissement dans les infrastructures de production – centrales électriques notamment (nucléaire, énergies fossiles, éoliennes, panneaux solaires, etc.) – mais aussi de transport et de distribution de l'électricité.
- Les coûts de distribution et les marges associées des fournisseurs d'énergie
- La fiscalité, qui représente une part significative du prix payé par les consommateurs.



Source : CRE, Ministère de l'énergie

Ainsi, en France :

- pour 10€ dépensés dans l'électricité, 3,4€ représentent les taxes, 2,8€ les frais d'acheminements et de fonctionnement du réseau électrique, et 3,8€ les coûts de production.
- Pour 10€ dépensés dans les carburants, environ 2,5€ représentent les coûts des matières premières, 1,5€ les coûts de raffinage et de distribution, et 6€ les différentes taxes.

### Les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz pour les ménages.

En France, les prix de l'électricité et du gaz sont, pour la plupart des ménages, fixés par le gouvernement. Cela est lié au fait que les gouvernements successifs ont souhaité mettre en place des tarifs réglementés, liés aux choix de politiques énergétiques fait par le passé, notamment en matière d'énergie nucléaire.

Les prix de l'électricité et du gaz ne reflètent donc pas toujours les évolutions de court terme observées sur le marché de l'électricité. Selon la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), 86% des ménages ont choisi une offre en tarif réglementé auprès de l'opérateur historique. En ce qui concerne le gaz, environ 55% des ménages continuent d'utiliser les tarifs réglementés.

## Comment ont évolué les prix de l'énergie depuis 2010

Les prix de l'énergie ont fortement varié depuis 2010. Le Baromètre des prix de l'énergie met ainsi en évidence une forte hausse entre 2010 et 2012, puis une stabilisation relative entre 2012 et 2014, avant une période de baisse importante entre 2014 et 2016.

Le Baromètre des prix de l'énergie reflète avant tout l'évolution du prix du gaz et du pétrole, qui ensemble représentent plus de 60% de la facture énergétique totale en France. En particulier le pétrole avait connu une forte hausse entre 2010 et 2012, période où le cours du baril est passé d'environ 80\$ à 120\$. Entre 2014 et 2016, après une période de stabilité, le cours du baril a entamé une chute rapide, passant de 100\$ par baril à environ 40\$ en 2016. Les cours du gaz naturel ont suivi une tendance relativement similaire. Toutefois, les effets des variations de prix des matières premières sont, pour les ménages, lissés par l'importance de la part des taxes dans le prix final et la réglementation des tarifs.

De son côté, l'électricité a connu une hausse régulière, d'environ 2% à 3% par an. Cette hausse est liée à la fois :

- Au besoin de financement de la production et de l'acheminement de l'électricité, notamment avec les besoins d'investissements dans le parc nucléaire français et dans le réseau de distribution
- Au financement des énergies renouvelables et de la solidarité énergétique, par le moyen de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE), taxe qui sert à financer l'égalité de prix entre la métropole et les territoires d'Outre-Mer, ainsi que les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables.

Cette hausse se traduit par une évolution à la fois des tarifs réglementés, qui concernent aujourd'hui encore l'immense majorité des ménages français, mais aussi par une hausse de la fiscalité appliquée à l'électricité sous la forme de la CPSE, qui a augmenté de 4,5€ par MWh en 2010 à 22,5€ par MWh en 2016.

## Un partenariat entre l'OFCE et European Climate Foundation

### L'OFCE

L'Observatoire français des conjonctures (OFCE) est un organisme indépendant de recherche, de prévisions économiques et d'évaluation des politiques publiques. L'OFCE accueille plus de quarante chercheurs français et étrangers auxquels s'ajoutent plusieurs chercheurs affiliés et associés.

« Mettre au service du débat public en économie les fruits de la rigueur scientifique et de l'indépendance universitaire », telle est la mission confiée par l'Etat à l'OFCE et que l'Observatoire mène à bien par sa recherche théorique et appliquée et sa participation aux débats de politique économique français et européens.

La Fondation nationale des sciences politiques accueille en son sein l'OFCE depuis sa création en 1981. Derrière la diversité des approches et la variété des thèmes de recherche, la rigueur de l'analyse économique donne son unité aux travaux de l'OFCE. L'OFCE est ainsi fidèle au principe fondateur que lui a fixé son premier président, Jean-Marcel Jeanneney : « Nul obstacle n'est fait à la diffusion d'idées, sous réserve que, n'étant point dogmatiques, elles puissent prétendre à un fondement scientifique ».

### European Climate Foundation

European Climate Foundation a été créée début 2008 avec pour mission de lutter contre le changement climatique en Europe en promouvant les lois européennes et nationales qui réduiront de la manière la plus efficace possible les émissions de gaz à effet de serre.

La Fondation est actuellement financée par 6 organisations philanthropiques non affiliées à quelque industrie ou intérêt gouvernemental que ce soit. Ces fondations privées sont listées ici: <https://europeanclimate.org/people/funders/>

ECF travaille étroitement avec tous les acteurs pertinents pour la lutte contre le changement climatique : gouvernements, parlementaires de tous bords, industrie, associations environnementales et experts, comme en attestent ses multiples actions de dialogue et réflexion entre acteurs ([Roadmap 2050](#); [Coalition for Energy Savings](#); Polska 2050, etc.).

## Où trouver le Baromètre des prix de l'énergie ?

L'OFCE et European Climate Foundation publieront le Baromètre des prix de l'énergie autour du 14 de chaque mois. Celui-ci sera disponible :

- Sur le site de l'OFCE : [www.ofce.sciences-po.fr](http://www.ofce.sciences-po.fr)
- Sur le site dédié aux baromètres des prix de l'énergie en Europe : [www.energytransparency.info](http://www.energytransparency.info)

Retrouvez aussi le Baromètre des prix de l'énergie sur twitter : [@ofceparis](https://twitter.com/ofceparis)

## Contacts :

Thomas Fricke, Chef Economiste, ECF : [thomas.fricke@Europeanclimate.org](mailto:thomas.fricke@Europeanclimate.org)

Aurélien Saussay, Economiste, OFCE : [aurelien.saussay@sciencespo.fr](mailto:aurelien.saussay@sciencespo.fr)

Benoit Faraco, Directeur du Programme France, ECF : [benoit.faraco@Europeanclimate.org](mailto:benoit.faraco@Europeanclimate.org)

Sylvie Le Golvan, Responsable de la Communication, OFCE : [sylvie.legolvan@ofce.sciences-po.fr](mailto:sylvie.legolvan@ofce.sciences-po.fr)

Benjamin Jullien, Communication, ECF: [benjamin.jullien@Europeanclimate.org](mailto:benjamin.jullien@Europeanclimate.org)